

Le 10 Novembre 2015, nous avons eu le plaisir de nous rencontrer avec Monsieur Sérgio Ferreira, porte-parole de l'ASTI, qui nous a donné un aperçu sur les différentes activités de cette ONG et nous a aidé à mieux comprendre la thématique des réfugiés au Luxembourg.

Interview avec Monsieur Sérgio Ferreira, Porte-parole de l'ASTI

Tout d'abord nous voulions vous demander ce qu'est l'ASTI exactement ? Pour quels buts s'engage-t-elle ?

L'ASTI est une association créée en 1979, à un moment où il y avait un afflux assez important de migrants.

Le Luxembourg a une histoire de migration très ancienne, d'abord en tant que pays d'émigration. En effet, pendant le 18^e et le 19^e siècle, environ un tiers de la population luxembourgeoise est partie à l'étranger, le Luxembourg étant un pays très pauvre, agricole, où il n'y avait pas trop de ressources.

Au 20^e siècle, avec la sidérurgie et les mines, la situation s'est inversée. Tout d'abord, le Luxembourg a connu une immigration allemande qui se composait en grande partie de hauts qualifiés tels que ingénieurs de mines. Les Italiens représentaient la main d'œuvre.

Dans les années 1960, deux nouveaux phénomènes de migration se sont présentés, à savoir, l'immigration portugaise et yougoslave. Ceci est dû aux accords de main d'œuvre célébrés entre le Luxembourg et ces deux pays. Ainsi il y eut un afflux assez important qui mena à la création de nouveaux besoins. Pour ce qui était de l'immigration italienne précédente, c'était une immigration appelée « saisonnière ». Les hommes italiens venaient au moment où il y avait le plus de travail et retournaient ensuite en Italie, jusqu'à la prochaine saison de travail. Ils faisaient venir leur famille beaucoup plus tard quand ils étaient déjà bien installés. Or, avec les Portugais notamment, la situation était un peu différente. Comme chez les Italiens, les hommes venaient d'abord tout seuls, mais ils faisaient venir leur famille presque immédiatement, dans un délai de 6 mois ou une année à peu près. C'est l'immigration de ces familles qui créèrent les nouveaux besoins, les nouveaux défis dont la question du logement, de l'éducation et de la scolarisation des enfants. On découvre un vide au niveau législatif et au niveau des droits des migrants au Luxembourg.

Comme le Luxembourg faisait face à cet afflux aussi important de migrants, plusieurs Luxembourgeois et étrangers se sont réunis afin de trouver des réponses à ces questions.

Ainsi, l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés - les immigrants étant surtout des travailleurs) a été créée avec tout d'abord un objectif : **Lutter pour l'égalité de droit entre tous, quel que soit la nationalité.** L'idée que l'ASTI défendait et continue à défendre est celle que ce n'est pas un passeport qui nous définit et ce n'est pas un passeport qui nous donne des droits, c'est le fait d'être des êtres humains. Lorsqu'on est un être humain, on a des droits.

C'est de là que vient aussi notre mot d'ordre qui dit : « **vivre, travailler, décider ensemble** », ce qui résume un peu notre objectif.

Pour atteindre cet objectif, dès le début, plusieurs activités se sont développées.

Depuis 35 ans, à côté du travail politique de la défense des droits des étrangers, plusieurs nouvelles choses ont été créées. En 1983, par exemple, la maison relais, appelée maison de porte ouverte à cet époque, a été fondée. Il s'agit d'un concept qui n'existait presque pas au Luxembourg. L'initiative de fonder une telle maison est venue de plusieurs ONG dont Inter-Actions et ASTI, après avoir remarqué que dans une famille de migrants, souvent hommes et femmes vont travailler et que leurs enfants ne savent donc pas où aller en dehors de l'école. Soit ils restaient tout seul à la maison, soit la famille se débrouillait, mais c'était difficile pour les gens. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de créer ce concept de la maison de la porte ouverte qui sont aujourd'hui les maisons relais. La maison relais que nous gérons, s'appelle « Kannernascht ».

De plus, au niveau de l'éducation des jeunes, nous assurons la gestion d'une maison des jeunes ici dans le quartier (Luxembourg-Ville), car nous voyons qu'il faut que les jeunes bougent, qu'ils aient des activités et qu'ils ne restent pas dans la rue en dehors des heures de cours.

À côté de cette maison des jeunes, nous avons aussi un « Streetworker ». Il s'agit d'un jeune qui parcourt les quartiers de la ville pour aller en rencontre des jeunes et des moins jeunes qui ont quitté l'école ou qui ont d'autres problèmes et se retrouvent à la marge de la société. Ainsi ce « Streetworker » essaye de leur parler afin de trouver leurs problèmes et il les aide pour trouver solutions à ceux-ci. Il les aide dans la recherche d'un emploi, dans le retour à l'école ou dans tout autre besoin qu'ils auraient.

Un autre travail que nous faisons dans le quartier s'appelle « travail social communautaire ». Celui-ci se charge de plusieurs activités.

Premièrement, il organise des cours d'appui. Comme vous savez, il y a beaucoup d'élèves qui ont des difficultés pour apprendre. Ainsi, nous avons créé une sorte de liste de personnes qui peuvent aider ces jeunes ou ces enfants dans des cours d'appui non formels, mais contre rémunération bien sûr, mais à un tarif beaucoup plus bas que ceux qu'on rencontre sur le marché.

Voilà pour ce qui est de la jeunesse et des enfants.

En outre, nous organisons des cours de langues (luxembourgeoise et française) dans les niveaux débutants et intermédiaires. Or, au-delà de ça, nous organisons une autre activité que nous appelons « pratique de la langue ». Nous avons eu cette idée, car nous savons qu'on peut assister à un cours de langue pendant 200 heures sans jamais apprendre à bien utiliser cette langue si on ne la pratique pas, si on ne la parle pas. Surtout pour le Luxembourgeois, vu que beaucoup d'étrangers n'ont pas trop de contact avec des Luxembourgeois. Ils travaillent éventuellement avec d'autres étrangers avec qui la langue véhiculaire n'est pas forcément le Luxembourgeois. Ainsi nous avons créé des tables de conversation. Il s'agit ici de personnes qui participent aux cours et qui se rassemblent une fois par semaine avec des

Luxembourgophones pour discuter d'une façon informelle d'un sujet. Le but ici est de perdre cette peur de commettre des fautes dans une langue qu'on ne connaît pas bien.

En plus, nous avons le coaching linguistique. Il s'agit de couples qui se forment entre des gens assistants à des cours de luxembourgeois et des Luxembourgophones qui se rencontrent pour boire un café, pour faire des achats, pour manger, pour aller dans un musée ou à un concert, etc., afin de pratiquer la langue et arriver à un niveau plus intéressant de pratique et de maîtrise de cette langue.

Le travail social communautaire inclus également une activité en rapport avec le 3^e âge. Nous savons que les gens arrivés au 3^e âge restent souvent seuls. Ceci est un phénomène général non exclusif aux étrangers. Or, les Luxembourgeois sont chez eux. Leurs amis d'enfance ne sont pas tous déjà morts, ainsi ils ont encore des liens, des contacts. Les étrangers par contre, ont vécu souvent toute leur vie en voulant travailler et en se disant qu'ils allaient un jour retourner dans leur pays d'origine. La réalité démontre que ceci n'est pas le cas. La plupart des étrangers restent au Luxembourg parce que c'est ici où ils ont leurs enfants et leurs petits-enfants éventuellement. Nous organisons donc des activités tels que visiter des musées, voir des concerts, faire des visites touristiques et des ballades dans la forêt avec un groupe de personnes âgées, appelée « Amigos 50+ », qui se rencontre une fois par semaine. Ces activités permettent de créer des liens et en même temps aussi de mieux connaître le pays et la réalité.

À côté du travail social communautaire, nous avons notre « agence interculturelle ». Il s'agit d'un groupe de personnes qui se chargent de travailler sur les questions d'intégration auprès des communes et des associations locales. Les communes ont parfois des difficultés de savoir comment faire des activités pour aider à l'intégration. Ainsi, cette agence les aide avec l'expertise, en leur donnant des conseils sur ce qu'ils peuvent faire et la façon dont ils doivent procéder.

De plus, l'agence interculturelle se charge de la sensibilisation auprès des médias. Au Luxembourg, nous avons un paysage médiatique assez grand et multilingue. Nous avons « RTL », mais aussi « Latina » par exemple. Nous avons le « Wort » et aussi le « Quotidien ». L'agence interculturelle essaye donc de sensibiliser les médias afin qu'ils traitent aussi les sujets de la diversité et de l'immigration.

Nous avons aussi un autre service qui s'appelle « IKL » (InterKuLturel) qui se charge de la sensibilisation auprès des écoles. Nous allons ainsi, en collaboration avec le ministère de l'éducation, soit dans l'enseignement fondamental, soit dans des lycées pour sensibiliser les enfants et les jeunes sur les matières de l'intégration. Ceci se fait dans des ateliers ludiques, par le moyen du théâtre, de la musique ou de la lecture.

Comme il y a cette actualité autour des réfugiés, en ce moment, un des ateliers par exemple, traite les questions des étrangers pour que les jeunes et les enfants puissent comprendre pourquoi les gens fuient, la manière dont ils arrivent en Europe ou au Luxembourg, leurs attentes, etc.

De surcroît, nous avons le service appelé « TOD (Traduction Orale Direct) ». Souvent dans des réunions organisées par les communes ou des réunions d'associations, on ne sait pas dans

quelle langue parler. Parfois il y a même des tensions qui se créent parce que quelques-uns aimeraient que la réunion se passe en luxembourgeois, des autres l'aimeraient en français. Afin d'éviter cette sorte de conflit, nous avons ce qu'on appelle des coffrets de traduction. Il s'agit de petites mallettes avec des écouteurs et un micro que nous louons aux associations et aux communes pour que, soit ils fassent la traduction d'une façon professionnelle bien sûr, soit des traducteurs de chez nous aillent dans certaines réunions fassent ces traductions. Cela facilite la communication et ça crée des liens forcément.

Un autre service dont nous disposons est le guichet d'information « guichet info-migrants ». Il s'agit donc, d'un guichet d'information sur les lois de l'immigration. Lorsque les étrangers viennent au Luxembourg, souvent, ils ont des difficultés pour ce qui est des démarches administratives. Un immigrant ne peut pas simplement arriver au Luxembourg en disant : « Voilà je suis là, inscrivez moi sur la liste communale ! ». Il y a bien des démarches administratives à suivre qui sont, dans la plupart des cas, assez compliquées. Les gens sont donc un peu perdus là-dedans. Le guichet info-migrants avec ses assistantes sociales aide les gens à faire leur demande de carte de séjour, leur demande de renouvellement de carte de séjour et les renseigne sur tout ce qui a à voir avec la loi de l'immigration, leur séjour et leur travail aussi.

Ensuite, nous avons un service qui s'appelle « Écrivain publique ». Nous avons tous déjà reçu une lettre d'une administration ou d'une banque qui nous était incompréhensible. Même si nous savons lire, nous ne comprenons pas toujours ce qui nous est demandé. Nous avons donc, un groupe de bénévoles qui aident à comprendre ces lettres. Si quelqu'un vient chez nous avec une lettre d'impôts, par exemple, où il ne réussit pas à comprendre ce qu'on lui demande et moins encore à leur répondre, les bénévoles l'aident à interpréter cette lettre et à écrire une lettre de réponse.

Plus récemment nous avons aussi créé des projets et des services plutôt liés aux réfugiés. Ainsi nous assurons la gestion d'un petit foyer pour demandeurs de protection internationale à Mersch. C'est un petit foyer qui peut accueillir à peu près 30 à 40 personnes, des familles notamment.

En même temps nous avons créé un autre projet autour du foyer de Mersch pour l'encadrement des bénévoles. Comme vous le savez, beaucoup de personnes en voyant l'actualité, se sont dites qu'elles aimeraient faire quelque chose, qu'elles aimeraient bien aider ces gens. Or, il ne suffit pas de dire ça. Il faut encadrer ces personnes, leur dire ce qu'elles peuvent faire ou pas.

Et c'est tout, je crois.

Pour plus d'informations sur l'ASTI veuillez consulter leur site web www.asti.lu .

Nous nous intéressons surtout en ce moment à la situation des réfugiés qui viennent de Syrie. Nous voulions ainsi connaître la fonction directe de l'ASTI avec ces gens ?

Tout d'abord, comme je l'ai déjà dit, nous assurons la gestion du foyer pour demandeurs de protection internationale à Mersch et nous avons des projets pour encadrer le bénévolat autour des réfugiés.

Or, ceci n'est pas tout. Cette année l'ASTI assure également le secrétariat du « Lëtzebuenger Flüchtlingsrot ». Ce collectif pour les réfugiés est formé par l'ASTI, Caritas, Amnesty International, ACAT, et encore autres. Il y a donc plusieurs organisations qui traitent ce sujet et qui sont dans ce collectif pour les réfugiés. Ici, l'ASTI fait du travail politique ensemble avec les autres.

Tout ce qui a à voir avec la procédure (processus que les migrants doivent subir afin d'atteindre le statut de réfugié reconnu) ou avec l'accueil des migrants, où ils logent, de quoi est-ce qu'ils ont droit comme alimentation, aide ou autre chose, est régit par la loi. Ainsi, le travail politique qui est fait par les organisations pourrait être vu comme lobby politique auprès du gouvernement et auprès de la chambre des députés. Les ONG leur disent ce qui devrait être changé dans certaines lois vu qu'en réalité, sur le terrain, ces lois causent des problèmes aux gens. Je viens de parler de « réfugiés reconnus ». Nous parlons souvent de réfugiés, mais il faut bien savoir faire la distinction.

Du point de vue juridique, on distingue un réfugié d'un demandeur de protection internationale. Imaginons le cas d'un Syrien ou d'un Irakien qui vient au Luxembourg et doit poser une demande d'asile. Pour ce faire, il doit aller auprès de la direction de l'immigration. Au moment de faire cette demande, il est demandeur de protection internationale. Si jamais le Luxembourg lui accord l'asile, donc la protection internationale, il sera réfugié avec statut reconnu.

Or, comme les mots ont aussi leur importance, on considère un réfugié comme étant quelqu'un qui part de son pays pour des raisons de persécution. Ceci est d'ailleurs ce que dit la Convention de Genève, texte international qui régit la thématique des réfugiés au niveau mondial. Ce que cette convention dit plus précisément est que les personnes qui sont en danger dans leur pays d'origine ont le droit de fuir. Ceci est également dit par la déclaration universelle des droits de l'homme. Ainsi, ces gens ont le droit de fuir s'ils se sentent persécutés, soit à cause de leur religion, soit à cause de leur ethnie, soit à cause de leur appartenance supposée ou avérée à un groupe politique, soit à cause de leur sexualité, etc., ce dernier critère étant très récent. Les homosexuels dans certains pays, comme vous savez, n'ont pas la vie facile, il y a même des pays où être homosexuel est un crime. Ainsi, par la convention de Genève, la sexualité est également une raison suffisante pour justifier la fuite.

Ces personnes arrivent au Luxembourg, or les choses ne sont jamais faciles pour ces gens. Ils ont eu des problèmes chez eux, tout leur voyage a été problématique et en arrivant ici, la plupart des gens pensent qu'ils sont enfin arrivés et qu'ils seront finalement tranquilles. Or,

ceci n'est pas le cas. Il est compréhensible qu'on n'accorde pas un statut de réfugié à quelqu'un juste par ce qu'il dit être persécuté. Il faut que cette personne avance la preuve qu'elle est persécutée, ce qui fait que la procédure soit quelque chose d'assez compliqué et que les gens aient besoin d'aide. Par le guichet info-migrants, l'ASTI aide ces gens concrètement dans la procédure. (Caritas aide les réfugiés de façon très semblable.)

Pour conclure, nous pouvons dire, que le travail de l'ASTI autour des réfugiés est triple. Il est composé de l'accompagnement dans les foyers et notamment dans le foyer de Mersch, de l'aide administrative et logistique au guichet info-migrants et du travail politique au niveau de lobby auprès du gouvernement et de la chambre des députés.

Combien de réfugiés y a-t-il actuellement au Luxembourg ?

Personne ne dispose de chiffres exactes sur le nombre de personnes réfugiées se trouvant au Luxembourg. Or, ce que nous savons, c'est le nombre de personnes qui ont demandé l'asile au Luxembourg en 2015. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, il y a eu 1595 personnes qui sont arrivés au Luxembourg et qui ont déposé une demande d'asile, c.-à-d. qui sont allées auprès de la direction de l'immigration. Toute personne arrivant au Luxembourg n'y fait pas forcément sa demande d'asile. Dans les foyers de la Croix Rouge, qui fait le premier accueil, il y a eu au total environ 600 personnes pour le mois de septembre par exemple. Mais, de ces 600 personnes, il n'y a eu que 375 qui ont fait une demande d'asile. Les autres sont peut-être partis ou restés au Luxembourg chez la famille. Ainsi, il n'est pas facile de dire combien de personnes se trouvent ici actuellement.

Nous savons aussi que dans les foyers de l'OLAI (Office Luxembourgeoise d'Accueil et d'Intégration) qui est un département du ministère de la famille qui se charge de l'accueil des réfugiés et des demandeurs de protection internationale, il y a toujours environ 600 personnes qui ont déjà eu un refus de leur demande, mais qui ont fait un recours ou autre chose et qui sont toujours dans les foyers de l'OLAI.

Ainsi, nous avons déjà 1600 personnes qui ont posés la demande, plus 600 qui restent dans les foyers même si leur demande a été refusée. Ceci explique pourquoi il est impossible d'avoir des chiffres exactes sur le nombre de personnes réfugiées qui se trouvent au Luxembourg de nos jours.

De combien de centres le Luxembourg dispose-t-il?

Ce chiffre a été divulgué assez récemment (l'interview a eu lieu au début du mois de novembre 2015) dans une question parlementaire, je peux donc vous fournir les chiffres. Il y a environ 30 structures au Luxembourg. Certaines - comme Weilerbach, le foyer le plus grand du Luxembourg situé à côté d'Echternach, dans la commune de Berdorf - ont une capacité assez grande (150 personnes pour Weilerbach). Les autres sont plus petites, comme celle que nous gérons à Mersch qui a une capacité de 30 à 40 personnes. Il y a donc des différences.

De plus, ici nous parlons de foyers qui ne sont pas de premier accueil. Il faut savoir que lorsque les gens arrivent au Luxembourg ils sont tout d'abord envoyés dans un foyer de premier accueil, le temps qu'on analyse leur situation, c.-à-d., leur nombre et leur situation familiale pour après les envoyer dans des foyers.

Ce que nous savons aussi, c'est que pour les centres de premier accueil, il y a maintenant dans la Luxexpo une capacité assez grande pour environ 200 personnes.

Ainsi, nous pouvons voir que pour l'instant au Luxembourg, nous sommes encore assez loin de ce qu'on appelle « afflux massif ». Comme je vous l'ai dit, cette année le Luxembourg est à 1595 demandes. Pour vous donner un exemple, en 2011 et en 2012, à la fin de l'année nous étions à 2200, donc un taux beaucoup plus élevé que maintenant. À la fin des années 1990, pendant la guerre des Balkans, il y a eu des afflux très importants. Nous étions à cette époque à un taux de 3000 demandes d'asile. Aujourd'hui nous parlons d'afflux massif, or nous nous trouvons très en-dessous de chiffres que nous avons déjà connus et que nous avons réussi à intégrer et à faire venir au Luxembourg.

Nous pouvons conclure que la situation actuelle n'est pas vraiment un grand problème pour nous?

Non, je crois qu'elle ne sera jamais un grand problème, car nous avons une obligation. Nous sommes un pays qui se dit démocratique et je crois que nous sommes vraiment un pays démocratique, un pays où les droits de l'homme sont respectés. Nous sommes membres des Nations Unies, signataires de la déclaration universelle des droits de l'homme et de la convention de Genève, nous sommes membre de l'Union Européenne, et donc signataire de la charte des droits de l'homme européenne. Dans tous ces documents il y a des obligations et des droits. Imaginons, même si nous savons bien que non, qu'il y aurait une guerre civile qui pourrait atteindre le Luxembourg et nous serions obligés de fuir. Nous aurions donc le droit d'aller en France, en Allemagne, au Portugal ou n'importe où et demander l'asile.

À côté de ce droit en tant qu'être humain, nous avons aussi une obligation en tant que société. Cette obligation en tant que société, en tant qu'État, en tant que pays, est d'accueillir ceux qui cherchent la protection, d'accueillir ceux qui sont persécutés dans leur pays d'origine et qui doivent fuir pour cette raison. Comme nous avons cette obligation, et je crois qu'il s'agit d'une obligation bien en rapport avec les droits de l'homme, accueillir des réfugiés n'est jamais un problème et ne devrait jamais devenir un problème.

Il ne faut pas non plus se voiler la face et dire que tout est rose et laisser rentrer tout le monde en disant « Voilà, nous avons cette obligation donc venez, venez, venez ! ». Non, il y a quand même des limites. Nous avons nos capacités, bien sûr. Or, de nos jours, nous sommes encore très loin d'un afflux massif. Comme je vous ai dit, il y avait 1595 demandes d'asiles à la fin du mois d'octobre. Même si en novembre et en décembre nous restons aux mêmes chiffres (385 personnes qui sont arrivées en octobre), nous serions encore loin des chiffres que nous avons déjà connus et que, notamment pour ce qui est des réfugiés pendant la guerre des Balkans, nous avons réussi à accueillir et à intégrer.

Il y a-t-il une organisation qui administre la plupart des foyers ?

Oui, cette organisation s'appelle l'OLAI : l'Office Luxembourgeoise d'Accueil et d'Intégration comme je vous ai dit. C'est l'OLAI qui se charge des centres de réfugiés. Or, dans certains foyers, ils donnent la gestion à des ONG, donc à des associations. Il y a des foyers, comme celui de Weilerbach qui sont gérés par l'OLAI. Ainsi, l'OLAI n'est pas seulement le propriétaire, mais il gère vraiment ce foyer. Pour d'autres foyers, comme c'est le cas de Mersch ou du foyer St Antoine ici à Strassen, l'OLAI est le propriétaire, mais ils sont gérés par d'autres associations (respectivement ASTI et Caritas), qui assurent donc la gestion quotidienne, tout en sachant que les règles sont toujours dictées par l'OLAI.

Si nous voulions visiter un foyer pour demandeurs d'asile, nous devrions donc demander la permission à l'OLAI ?

Non, si vous voulez visiter le foyer à Mersch vous pouvez nous le demander, donc à l'ASTI. Si vous voulez visiter le foyer St Antoine, vous devez demander à la Caritas. Pour le foyer Lily Unden à Limpertsberg qui est un foyer de premier accueil, vous devez parler à la Croix Rouge et si vous voulez visiter Weilerbach, là vous devez demander à l'OLAI. Ça dépend toujours de celui qui gère le foyer.

Que pensez-vous de la politique du Luxembourg et de l'Europe par rapport aux réfugiés ?

Commençons par l'union européenne dont le Luxembourg assure la présidence. Ce qu'il faut dire tout d'abord c'est qu'il n'y a pas de vraie politique européenne. Il y a des textes communs qu'on appelle « les directives » qui doivent être après transposées dans la législation nationale, mais elles ne sont pas transposées partout de la même façon. Donc la procédure de demande d'asile au Luxembourg est différente de celle de la France.

Le premier point c'est il n'y a pas vraiment de politique commune européenne, et d'ailleurs l'actualité nous le démontre, puisqu'on sait que l'Italie, la Grèce, l'Espagne, en tout cas avant, mais l'Italie et la Grèce surtout, et maintenant quelques uns des pays de l'est, sont confrontés à un afflux très important, mais on voit qu'il manque de la solidarité dans l'union européenne. Et ce manque de solidarité est clairement négatif, parce que les hommes et les femmes politiques n'ont le pouvoir que quand ils/elles sont élu(e)s et on sait que les populations ont parfois un peu peur de ce qu'elles ne connaissent pas. Tout ce qui est étrange, dont l'étranger, provoque un instinct de méfiance. Si cette peur est également alimentée par les hommes et les femmes politiques, c'est un cercle vicieux et qui provoque qu'à un moment les hommes et les femmes politiques ne peuvent pas avoir de politique humanitaire vis-à-vis des réfugiés, parce que l'opinion publique qu'ils ont eux-mêmes créée ne soutient pas ce genre de support humanitaire. C'est ce cercle vicieux qui est la raison pour laquelle les Hongrois par exemple arrivent dans les réunions de l'Union européenne en disant « on veut bien accueillir les réfugiés, mais pas chez nous ». C'est ce qu'on appelle en anglais le phénomène : «Not in my Backyard». Donc on veut bien accueillir tout le monde, mais pas chez nous. C'est le vieux trucs du : « Je ne suis pas raciste mais, ... ». Et l'Union européenne et donc malheureusement un exemple qui montre comment les choses ne peuvent pas fonctionner. Mais il n'y a pas que du négatif, et ça il faut le dire. La Commission européenne, qui est présidée par un Luxembourgeois, a une vision humaniste et humanitaire de la question. Bien que on soit 28 et dans les 28, il y a des différences. Si il y avait des élections le mois prochain en Allemagne, Madame Merkel aurait certainement un discours différent de celui qu'elle tient aujourd'hui,

parce qu'elle sait qu'il n'y aura plus d'élections pour elle et qu'elle devra partir. Donc tous ces jeunes politiciens font que la politique de l'Union européenne n'est pas la meilleure. Même si il y a de bons exemples. Et d'ailleurs on vient de voir que le Luxembourg a donné le bon exemple pas plus tard que la semaine dernière (l'interview a eu lieu début novembre 2015) en accueillant 30 réfugiés qui étaient en Grèce. Cette redistribution n'est pas encore acceptée par tous, mais là et pour revenir au Luxembourg, au moins nous avons fait ce pas en avant tout en assurant la présidence de la commission européenne.

Pour ce qui est du Luxembourg, la vision de celui-ci sur la politique d'asile est divisée en deux volets. Pour ce qui est de l'accueil, le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait. Ils ont agi rapidement en mettant des structures à la disposition des personnes voulant être accueillies, en mobilisant les O.N.G., en mobilisant la population, en donnant aussi pas mal d'informations aux médias, etc. et donc la réaction du gouvernement luxembourgeois est positive. On a réagi en anticipant, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet dans la majorité des cas, on court après le problème qu'on essaiera de le résoudre par après. Ici, on a anticipé, il faut le dire. On s'est dit qu'on aurait peut-être un afflux important donc il fallait se préparer pour ça, ce qui est très positif.

D'un autre côté, il y a le volet que j'appellerais législatif. Là les choses à nos yeux ne sont pas si bien que cela. Il faut savoir qu'on est en train de modifier les lois d'asile au Luxembourg et les propositions du gouvernement, les amendements effectués par la chambre des députés et même les avis du conseil d'État ne sont pas à nos yeux très positifs. Pourquoi ? Par ce que ce qu'on voit que la logique des administrations n'a pas toujours comme but d'aider ces gens. La logique est parfois inversée. Elle est mise en œuvre afin d'éviter que les gens ne profitent du système. Si la logique est depuis le départ inversée, quand ce n'est pas l'approche humanitaire qui est la plus importante, quand c'est l'approche sécuritaire qui est la plus importante, ça ne marche pas aussi bien. La loi met malheureusement des difficultés administratives lors de la demande de statut, ce qui fait qu'il y a des gens qui attendent de trois voire quatre ans avant de recevoir une réponse. Il y a des gens qui ont des réponses assez rapides. C'est le cas des réfugiés syriens maintenant, car il est plus facile d'évaluer la situation d'une personne qui habite dans un pays qui est en guerre que celle par exemple d'un Africain du Nigéria où il n'y a pas de guerre dans toutes les parties du pays, ou d'un ukrainien qui vient d'une partie du pays où il n'y a pas de conflit. On sait bien qu'il faut du temps mais pour nous deux, trois voire quatre ans c'est trop pour analyser la demande d'asile. Pour nous l'analyse devrait prendre trois, six voire maximum neuf mois. Donc dans ce volet législatif il y a, pour nous, encore beaucoup de choses à faire. Mais pour ce qui est de l'accueil il faut dire que le Luxembourg a très bien réagi.

Quel est le nombre maximal de réfugiés que le Luxembourg pourrait accueillir ?

Je ne sais pas le dire. Moi je n'ai pas de limite à donner. Tout d'abord parce que, comme on le voit dans cette crise de réfugiés, le Luxembourg n'est pas un pays recherché. Premièrement parce que nous sommes effectivement un petit pays et tout le monde ne nous connaît pas. Les gens viennent parfois avec l'idée erronée qu'ici et en Europe d'une façon générale, tous les problèmes seront résolus. Or ce n'est pas le cas. Comme au Luxembourg les choses ne sont pas trop faciles au niveau des procédures, les gens viennent et ils se disent qu'il vaut mieux qu'ils partent ailleurs parce qu'ils se disent qu'ici ils n'ont pas d'avenir. De un je ne pense pas que nous aboutissions à une situation que nous ne saurions pas gérer. De deux, les chiffres nous le démontre encore, nous n'avons pas eu trop de problèmes lors de l'afflux massif de 99 (3000 personnes issues des Balkans). De trois (peut-être le point le plus important) maintenant tout le monde se concentre sur les réfugiés, cette année on n'en a déjà eu 1500, et il y a des gens qui trouvent ça alarmant, mais il faut savoir qu'au Luxembourg arrivent tous les ans 10000 personnes venues d'ailleurs, sans être réfugiées. Le solde migratoire c'est la différence entre ceux qui partent et ce qui arrivent. Dans les trois dernières années le Luxembourg a pu compter 10000 nouveaux habitants par année. Luxembourg est donc habitué à cette croissance démographique. Sauf cas exceptionnel où on aurait 40 000 personnes qui viendraient au cours de la même année, il n'y aura pas de problème pour accueillir des gens et pour ce qui est des réfugiés on ne peut pas poser de limite. Imaginons que, et c'est quelque chose qui est possible, c'est quelque chose qui arrive et à laquelle on ne pense pas souvent: imaginons qu'à Catnom il y ait un problème semblable à celui qu'on a eu à Fukushima, on devrait tous partir. Les 500 000 résidents luxembourgeois devrait aller ailleurs. Est-ce qu'on ne serait pas satisfait qu'on nous accueille? Donc poser une limite et dire on accueille ceux-là et ensuite c'est fini, est premièrement difficile en ce qui concerne la définition d'un seuil, et n'est, sur le plan humanitaire ,pas faisable.

Quels sont les pays les plus recherchés par les réfugiés ?

L'Allemagne clairement, et ensuite les pays de l'Europe du nord: la Norvège, la Suède, le Danemark. Mais c'est l'Allemagne qui accueille le plus de réfugiés en Europe. Il faut savoir aussi que ce n'est pas l'Europe qui accueille le plus de réfugiés. Le Liban, qui est un pays qui compte 3 millions d'habitants, a accueilli un total de 1 500 000 réfugiés. La Turquie, elle, a accueilli 1 500 Syriens, sans compter les Afghans les Pakistanais les Érythréens etc. Ce n'est donc pas l'Europe qui accueille le plus de réfugiés. Si je ne me trompe pas seul 23 % des réfugiés sont accueillis en Europe. En ce qui concerne l'Afrique, en Érythrée il y règne une

dictature féroce et ce sont les pays limitrophes qui accueillent le plus de réfugiés érythréens. Donc ce n'est pas l'Europe qui accueille toute la misère du monde. La misère du monde reste la plupart du temps chez le voisin. Même là on ne peut pas dire que l'Europe fait tout le boulot et que les autres ne font rien. Il y a des pays et des régions du monde qui sont confrontés à de plus nombreuses difficultés que nous.

Il y a-t-il des problèmes d'intégration avec les réfugiés ?

Des problèmes, il y en a toujours, mais ce sont des cas isolés. En règle générale, l'intégration se passe assez bien. Je ne dis pas très bien, parce qu'il y a toujours des difficultés. Ce n'est pas facile de quitter son pays, que ce soit pour cause de persécution ou bien rien que pour trouver une vie meilleure (parce que chez nous, on ne trouve pas le boulot qu'il faut, on ne trouve pas de solution pour vivre un peu mieux, etc.). Donc c'est légitime, et d'ailleurs c'est quelque chose qui existe depuis toujours. L'Homo sapiens était bien nomade. Il allait dans la région où il trouvait de la nourriture, dans les régions où il trouvait du mieux. Et même si après il s'est sédentarisé, l'homme est toujours parti pour trouver quelque chose de mieux. C'est légitime, c'est normal, tous les êtres humains le font. Quelque soit la raison ce n'est jamais facile de partir ailleurs. Ce n'est jamais facile de quitter son pays, il y a comme un deuil qui se fait. En arrivant à son pays d'accueil, ce n'est jamais facile non plus. On ne connaît pas la langue, la façon de fonctionner du pays ni la loi. Le processus d'intégration n'est donc jamais quelque chose de facile. Mais si des deux côtés il y a de la bonne volonté, si les deux arrivent à se comprendre et à trouver une langue commune, alors le processus d'intégration se fait assez bien. Le passé nous le montre: pendant la guerre des Balkans, le Luxembourg a accueilli 7000 réfugiés; il y a eu des problèmes, tout n'était pas rose ; mais dans un cas général, les choses se sont passées à merveille. D'une façon générale l'intégration fonctionne assez bien au Luxembourg. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème. D'après l'ASTI, il faudrait travailler plus les langues et les mettre en pratique. Les gens, au-delà des cours, ont besoin de pratiquer cette dite-langue. Il y a un problème de logement, ceci n'est pas un problème ne touchant que les étrangers. C'est un problème du pays dans son ensemble. Mais ça pose des problèmes d'intégration, surtout pour ce qui est des réfugiés moins qualifiés qui ne gagnent pas beaucoup d'argent. Ceux-ci ont des difficultés pour trouver un logement. Par exemple dans les cafés, il y a des chambres qui sont louées 800 € par mois à un travailleur qui gagne 1700 € par mois tout au plus. Il doit encore payer sa nourriture, il doit encore se vêtir, etc. Donc il y a des problèmes, c'est certain, mais dans l'ensemble les choses se passent assez bien.

Avez-vous des informations sur les conditions de vie en Syrie, et sur les trajets empruntés par les réfugiés pour gagner l'Europe ?

Pour ce qui est de la situation là-bas, on a comme informations ce que les médias nous rapportent et ce que les réfugiés venus au Luxembourg nous racontent. La situation reflète celle d'un pays en guerre. Malheureusement, ça dure depuis cinq ans. Or la plupart des gens viennent seulement de découvrir que il y avait une guerre en Syrie. Ils viennent de remarquer qu'il y avait des réfugiés, alors que ça fait des années qu'on les accueille ici au Luxembourg. On sait que c'est le chaos total. Il y a le régime de Bachar El-Assad qu'on voulait au début renversé comme en Tunisie en Algérie etc. C'est un dictateur qui reste au pouvoir. C'est un dictateur qui n'a pas peur d'utiliser des armes chimiques contre les siens comme on l'a vu. Il n'a aucun problème avec le fait de bombarder des civils. Maintenant contre Bachar El-Assad, il y a une multitude de petits groupes opposants, mais qui se combattent aussi entre eux. Par exemple, les rebelles d'Alep doivent combattre contre les troupes de Bachar El-Assad et contre l'État islamique, ce qui fait que la situation est d'un point de vue militaire et politique très complexe, car il n'y a pas que deux camps qui se confrontent, il y a plusieurs groupes. On sait également que la plupart des villes sont rasées. Les images qu'on voit à la télé correspondent à la réalité. À ce qu'on raconte, c'est très difficile de pouvoir survivre en Syrie. On sait qu'il y a à peu près 6 millions de personnes qui sont disloquées. Soit à l'intérieur des frontières soit à l'extérieur de celles-ci. Pour ce qui est du parcours, ça dépend des gens et des profils. Il faut savoir que la Syrie avant la révolution syrienne n'était pas un pays misérable. Il y a en Syrie des journalistes, des médecins, des ingénieurs, soit beaucoup de profils différents, aussi bien dans le milieu économique que dans le milieu social et culturel. C'est la raison pour laquelle les gens ont différentes possibilités. Déjà en 2011 et 2012 il y avait des jeunes opposés au régime de Bachar El-Assad qui sont arrivés ici au Luxembourg en prenant un avion. Ils viennent ainsi parce qu'ils ont les moyens de se payer ça. Ce qui n'ont pas beaucoup de moyens partent dans les pays limitrophes: en Turquie, en Libye, etc. et ils restent dans les camps pour réfugiés. Mais comme la situation dans ces camps de réfugiés est, sur un point de vue humanitaire, assez catastrophique, ils essaient de venir où ils pensent pouvoir trouver une vie meilleure. Et ça, pour eux, c'est l'Europe, clairement. Pour ceux qui sont venus de leurs propres moyens en Europe que ce soit par la Méditerranée ou que ce soit en faisant le tour, on ne peut pas leur barrer la route. D'ailleurs on le remarque ; si on ferme les frontières du côté des Balkans, ils viendront par l'Espagne. D'ailleurs c'est déjà le cas, beaucoup de Syriens privilégient la route qui les mène en Afrique du Nord. Ils arrivent donc au Maroc et essaient d'aller à Ceuta, qui est une petite enclave espagnole au nord de l'Afrique. C'est la débrouille qui commande. Si on leur ferme une porte ils essaieront d'entrer par ailleurs. C'est la raison pour laquelle même si on fermait toute l'Europe il y aurait toujours des gens qui arriveraient à passer, parce que c'est le désespoir qui guide l'action. Ceux qui utilisent le chemin "classique" font appel à des passeurs, ils utilisent des bateaux de fortunes pour pouvoir traverser la

Méditerranée. Ils font donc un parcours qui est du point de vue logistique très dangereux, et qui est dangereux aussi parce que les réseaux de trafics d'humains donc les réseaux des passeurs, ce sont des réseaux criminels. Parfois pendant le parcours les femmes sont violées, surtout celles qui sont seules, en particulier les jeunes femmes. On leur prend leurs passeports et leurs documents afin qu'ils soit à la merci de leurs passeurs. En plus de ça ce sont des personnes qui ont payé beaucoup d'argent à ces passeurs. Un réfugié m'a raconté dernièrement qu'il a dû déboursé 5000 \$ pour arriver en Europe en passant par les Balkans. Après on se demande comment les gens peuvent se payer ça. C'est facile ils avaient de l'or, même les anneaux de mariage, ils les vendent pour pouvoir trouver cet argent. En Syrie c'est un peu plus difficile puisque c'est la guerre, mais quand ils arrivent en Turquie ils essayent de vendre ça. Ceux qui viennent d'Érythrée, une dictature, et possèdent par exemple des chèvres, vendent leurs chèvres pour se permettre le voyage. D'autres décident de s'endetter et les familles qui restent au pays sont les garantes de leurs dettes. Ils viennent en Europe pour essayer de commencer une nouvelle vie et dès qu'ils reçoivent la possibilité (s'ils obtiennent le statut de réfugié ils peuvent déjà commencer à travailler) ils gagnent de l'argent pour rembourser les dettes de leur venue en Europe. Et donc c'est à la fois très dangereux est très coûteux.

Pensez-vous qu'il y ait un danger que par cette occasion des membres de l'État islamique pénètrent en Europe ?

Il faut d'abord dire quelque chose, qu'on oublie de plus en plus. Nulle part dans le monde il y a le risque zéro. C'est vrai qu'aujourd'hui, on vit avec une peur de ceci, une peur de cela. Tout à l'heure j'avais cité un exemple: ici au Luxembourg on a une centrale nucléaire qui se trouve à 4 km de la frontière. Est-ce qu'on en parle ? Non ! Mais maintenant on s'alarme parce qu'il y a des réfugiés et parmi eux pourraient se cacher des terroristes. Je rappelle juste le dernier événement d'envergure en Europe au niveau du terrorisme (la réunion a eu avant la fameuse date du 13 novembre) : L'attaque contre Charlie Hebdo et contre supermarché kasher. Est-ce que c'étaient des gens venus d'ailleurs ? Non ! C'étaient des gens qui étaient nés en France. C'était des gens qui étaient français. Le danger, il existe toujours, mais le danger est aussi interne. Et comme je le disais le trajet est dangereux. Donc pour une organisation terroriste, ce serait un peu bête de mettre en danger la vie de leurs éléments qui devraient venir en Europe pour pouvoir faire un attentat terroriste par exemple. L'État islamique, comme il l'a démontré, a des moyens, a de l'argent. C'est beaucoup plus facile de s'acheter un billet d'avion et un faux passeport et de venir en avion à Munich, à Paris, à Strasbourg etc. Je ne peux pas dire, et personne ne le peut, qu'il n'y a pas de terroristes ou des criminels infiltrés parmi les réfugiés. Mais, si on pense un peu rationnellement on se rend compte que le danger il est avant tout à l'intérieur de nos frontières, et ce serait un peu con, et l'État islamique n'est pas une organisation « conne », de faire subir à des gens un parcours dangereux alors qu'ils pourraient

venir d'une autre façon. À notre avis, c'est un faux problème, et il ne faut pas confondre droits humains et sécurité. À notre avis il faut trouver le juste milieu et aider les gens qui sont dans le besoin, ce qui ne garantit pas qu'il n'y aura aucun criminel.

De quelle œil voyez-vous les frappes russes ?

Là, l'ASTI n'a aucune position. Je ne pourrai donc pas parler en tant qu'ASTI. Ce que je peux dire, seulement, c'est que sous prétexte de bombarder l'État islamique, il y a déjà eu des cas où les Russes bombardaient les opposants au régime de Bachar El-Assad. Donc, comme je le disais, la situation sur le terrain et d'un point de vue géostratégique et géopolitique très complexe. Moi, en tant que ASTI je ne pourrai pas vous dire les Russie sont biens, mauvais ou que sais-je. D'ailleurs dans toute cette situation, il n'y a pas que noir et blanc. On ne peut pas stigmatiser les réfugiés en disant que ce sont tous des terroristes, mais d'un autre côté on ne peut pas les stigmatiser en disant que ce sont tous des anges. Ce sont des êtres humains comme nous tous, il y a des bons, des mauvais, des Chrétiens, des Musulmans, etc.

D'où vient l'argent de l'État islamique ?

Encore une fois, je parle en tant que Sérgio, et non pas en tant que ASTI. On sait qu'il y'a eu des financements de la CIA. Il y a eu des financements de quelques États du golfe. En effet la situation sur le terrain est assez compliquée et certains pays s'opposent à d'autres.

On sait par exemple que l'Iran ne s'entend pas avec l'Arabie Saoudite. Et donc, dès qu'il y a un événement conflictuel quelconque, L'Iran et l'Arabie Saoudite tentent d'en profiter pour prendre l'avantage sur l'autre. Donc le financement a commencé par l'apport financier d'États du golf, et des services secrets américains et autres, mais maintenant ils arrivent à s'auto-suffire avec le pétrole et le gaz. Et là, il y a de l'hypocrisie dans la communauté internationale puisqu'il y a un blocus avec la Syrie, mais l'État islamique arrive à vendre du pétrole. Donc quelqu'un l'achète. Or ces acheteurs-ci ne peuvent pas être que d'autres organisations terroristes. Donc le financement se fait, comme typiquement, par le pétrole, par la drogue, par des financements opaques. Et après il y aura certainement des contributions qui continueront à affluer de l'étranger. Les forces humaines par exemple ; au-delà de l'argent il faut des combattants. Et il y a des jeunes européens qui y vont croyant participer à une guerre sainte, à une croisade. C'est pour ça que la complexité de la guerre en Syrie est beaucoup plus grande qu'on ne le croit, et il ne suffit pas de poser trois bombes et de se dire c'est « fini ». D'ailleurs l'histoire nous montre que on n'a jamais réussi à résoudre un conflit par la violence. Il y a toujours un moment donné où on doit s'asseoir à une table et négocier.